



# enfance TIERS MONDE



## EDITORIAL

Depuis les agressions et les vols en groupes à l'encontre de jeunes filles et de femmes, qui ont eu lieu à Cologne et dans diverses autres villes européennes plus ou moins grandes à la fin de l'année 2015, le thème des droits de la femme et du genre humain retiennent toute l'attention. Les médias nous informent sans cesse avec maintes contributions d'experts ou autres, dans le domaine, à l'appui. Personnellement je ne suis pas contre, car sur le plan des droits de la femme et de l'égalité des genres il y a encore beaucoup de besogne à faire, même chez nous d'ailleurs.

Il ne faut pas confondre le genre et le sexe, qui démontre les différences biologiques entre hommes et femmes, lesquelles sont universelles et (généralement) immuables.

Le concept du « genre » concerne les idées sociales, les attentes et les normes par rapport à la masculinité et la féminité : que signifie le fait d'être un homme ou une femme ? Il s'agit également de la manière de laquelle ces idées se manifestent, sur les rôles sociaux que les hommes et les femmes tiennent et de la valeur attachée à ces rôles. Cela concerne donc la relation entre l'homme et la femme. Ces idées sociales et ces attentes sont pour la plupart définies socialement et culturellement, et varient donc constamment, elles sont affinées ou adaptées selon le contexte et l'esprit du temps.

Simone de Beauvoir écrivit en 1949 dans son livre « Le deuxième sexe » la phrase marquante : « On ne naît pas femme: on le devient », pour démontrer **l'importance de l'enseignement** et de **la liberté des choix** lors de **la définition du sens** des notions « féminité » et « masculinité ».

Chers amis,

Cette année encore nous jouerons pleinement la carte du « gender mainstreaming » et d'une politique d'égalité des chances concernant nos projets du Sud. De par la stratégie préventive du gender mainstreaming nous souhaitons vérifier systématiquement les conséquences de nos interventions sur les hommes et sur les femmes, en tenant consciemment compte des besoins et des attentes spécifiques de tous les citoyens, et ceci à partir de la phase d'identification jusqu'à la phase d'évaluation du programme. Le gender mainstreaming est donc conscient des genres, mais il n'est pas neutre. Car les décisions ou choix politiques peuvent contribuer à maintenir l'inégalité. Par exemple : le choix d'attribuer à tout un chacun une pension après avoir travaillé plein temps pendant 40 ans est défavorable aux femmes, car elles sont plus souvent (contraintes) de travailler mi-temps ou d'interrompre leur carrière pour s'occuper des enfants.

Enfance Tiers Monde combine cette approche du genre, comme

BIMESTRIEL N° 100  
JANVIER-FÉVRIER 2016

## REFLEXION

Chez  
les peuples  
vraiment  
libres,  
les femmes  
sont libres  
et adorées

Louis-Antoine de Saint-Just



### Brièvement dans ce numéro

| Editorial

| Grandir à Kinshasa

| La situation de la femme en Afrique

point d'attention transversal, avec la stratégie curative de l'égalité des chances, où apparaissent des inégalités, comme au niveau de l'accès à l'enseignement ou au marché du travail. Nous planifions des projets spécifiques avec nos partenaires afin de rectifier la situation et d'équilibrer les retards des femmes. Ces projet bénéfiques au groupe cible sont par conséquent temporaires et

prennent fin lorsque l'égalité réalisée est un fait.

L'expérience nous apprend que les deux stratégies se complètent et se renforcent. Mais éliminer les stéréotypes et diminuer ou réduire à néant les discriminations culturelles représentent, comme vous pouvez l'imaginer, un travail de longue haleine. En plus des filles et des femmes, il est éga-

lement important d'impliquer les hommes dans le processus du changement de mentalité et l'interrogation sur les rôles et les relations qui concernent le genre. Avec votre fidèle appui nous y parviendrons, petit à petit, pas à pas. En vous remerciant ! ■

*Johanna Vandamme*  
*Secrétaire générale*

## Grandir à Kinshasa

Les enfants des rues en RD Congo sont exposés à de nombreux dangers. La capitale Kinshasa, compte à elle seule près de 20.000 enfants des rues<sup>1</sup> et certains quartiers surpeuplés sont particulièrement touchés.

les enfants se retrouvent livrés à eux-mêmes et bien souvent à la rue.

En errance, ils trouvent des activités dangereuses pour survivre : vol, prostitution, travaux abusifs, violence... Dès leur plus jeune âge, ils ne bénéficient pas de conditions de vie adaptées et ne reçoivent pas d'éducation.

enfants des rues. Nos projets actuels ont plusieurs objectifs pour réduire le nombre d'enfants des rues, et pour donner aux enfants et jeunes des chances pour sortir de leur misère, un nouveau projet de vie :

- Identifier et accompagner les familles vulnérables et proposer des solutions avant la rupture des liens familiaux ;
- Assurer un accès à l'éducation et à la formation professionnelle pour les enfants ;
- Former des référents pour suivre la réinsertion des enfants grâce aux Comités Locaux de Protection de l'Enfance (CLPE) ;
- Organiser des campagnes de sensibilisation aux Droits de l'Enfant et à la protection de l'enfance...

Ces partenaires mènent plusieurs activités auprès des enfants des rues, de leurs familles et de leur communauté.

Une de ces activités principales est de **favoriser l'accès à la formation professionnelle** aux adolescents et adolescentes démunis des communautés touchées par nos projets.

Même si la contribution demandée aux parents pour suivre une formation professionnelle intensive, devant mener



Taux de chômage élevé, démantèlement familial, pauvreté extrême, décrochage scolaire, endoctrinement religieux, inculcation de sorcellerie... les familles n'arrivent plus à conserver les liens familiaux et

cient pas de conditions de vie adaptées et ne reçoivent pas d'éducation.

Depuis une dizaine d'années, ETM et ses quatre partenaires kinois travaillent auprès des

<sup>1</sup> Source : Unicef.



# La situation de la femme en Afrique.

## Etat des lieux...

En Afrique, les femmes constituent près de 70 pour cent de la force agricole du continent et produisent environ 90 pour cent de toutes les denrées alimentaires.

Cela étant, l'immense majorité des femmes africaines sont employées dans le secteur informel et/ou à des postes peu qualifiés. Le pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole, est l'un des plus faibles du monde.

Nombre de raisons expliquent cette place médiocre des femmes dans l'économie formelle des pays d'Afrique subsaharienne, dont un facteur crucial : leur ac-

cès insuffisant à l'éducation et à la santé.

Le taux de scolarisation des filles en primaire reste remarquablement faible, à 67 pour cent, malgré les initiatives internationales. Ainsi, le code familial qui prévaut dans nombre de pays africains est défavorable aux femmes, car il interdit aux filles d'obtenir une part équitable d'un héritage ou aux femmes d'exercer l'autorité parentale sur leurs enfants une fois un mariage dissous.

À l'instar des pays d'Asie du Sud, les filles sont souvent confrontées très jeunes à des mariages arrangés, voire forcés. La polygamie

reste une pratique très répandue en Afrique subsaharienne, et les hommes et les femmes ne bénéficient pas des mêmes droits de propriété foncière.

Si les femmes sont éventuellement autorisées, sur le papier, à souscrire un emprunt bancaire, la coutume leur dénie toujours un accès égal au crédit dans de nombreuses régions rurales. Outre qu'elles sont une violation des droits élémentaires des femmes, d'autres traditions comme la mutilation génitale attentent à leur santé et lèsent par conséquent leurs chances d'accéder à un emploi.



Lorsque vous faites un don, ETM note vos données dans sa base de données afin de mieux vous informer. Conformément à la loi du 8 septembre 1992 sur la protection de la vie privée, il vous est possible de consulter ces données, de les modifier ou de les faire biffer. Nous ne donnons pas vos données à d'autres organisations.

Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire :

.....

Veuillez verser tous les mois la somme de.....€ de mon compte  
n° .....au profit du compte **BE57 0000 0399 9935**  
de Enfance Tiers Monde, 2 Place de l'Albertine, 1000 Bruxelles.

Je me réserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Nom .....Prénom .....

Rue .....N° .....

Code postal .....Localité .....

Date .....Signature .....

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou avec le notaire de votre choix.

**C.C.P. BE57 0000 0399 9935**

**de l'A.S.B.L. ENFANCE TIERS MONDE**

Place de l'Albertine, 2 - 1000 Bruxelles - Tel. 02 503 11 53 - Fax 02 513 20 66

E-mail : [etm.kdw.brussels@skynet.be](mailto:etm.kdw.brussels@skynet.be) - [www.enfancetiersmonde.be](http://www.enfancetiersmonde.be)

Pour le Grand-Duché de Luxembourg : IBANLU741111026190970000  
de Enfance Tiers Monde A.S.B.L.

## PARTAGEONS NOS JOIES....



Nombreux sont celles et ceux qui soutiennent nos projets par des initiatives privées, lors de fiançailles, mariages, anniversaires de mariage et tous les grands événements de leur vie. Nous vous invitons d'en faire de même et vous en remercions.

Nos condoléances à la famille et aux amis de Monsieur Michel Majerus



### Collaboration

| Johanna Vandamme  
| Pierre-Yves Lahaye

### Logo

| Slava P. Bersier

### Traduction

| Danielle Kegels